



**PRENONS  
LA PAUSE**

## ***Dossier de candidatures Festival "Prenons la Pause" 21 au 23 Octobre 2022***

### ***Règlement et modalités***

---

#### **1. Organisation générale**

Dans le cadre des dispositions prévues dans ses statuts, l'association **Prenons la Pause** organise un appel à candidatures dans l'optique de sélectionner les photographes qui exposeront aux côtés de nos 6 invités lors du festival Prenons la Pause 2022.

Les candidats qui seront retenus exposeront lors de l'édition 2022 qui se déroulera du 21 au 23 Octobre dans la commune de Volgelsheim (68).

Des frais de dossier de 5€ sont demandés pour la participation et l'inscription à ce concours (5€/dossier). Le paiement se fait en amont du dépôt de dossier, et conditionne la prise en compte de votre ou vos candidatures.

Ces frais d'inscription serviront au financement partiel des animations pédagogiques qui seront proposées lors de la journée dédiée aux écoles..

#### **2. Objets et objectifs du concours.**

Ce concours a pour but de valoriser le travail de photographes, amateurs ou professionnels et de montrer la plus large diversité d'espèces animales par le biais de clichés d'animaux libres et sauvages photographiés dans leur milieu naturel.

Afin d'assurer une diversité des clichés proposés lors du festival Prenons la Pause 2022 et de pouvoir les apprécier, selon des critères mesurables et objectifs, le concours photos est divisé en 7 thématiques :

- Thématique 1 : Faune des Montagnes Françaises/Suisses/Italiennes (y compris oiseaux).
- Thématique 2 : Faune du continent Africain (y compris oiseaux).
- Thématique 3 : Les serpents et batraciens
- Thématique 4 : Espèces sous marines, cétacés et mammifères des mers et océans
- Thématique 5 : Ces êtres invisibles qui nous entourent (Macro) : Insectes en tous genres !
- Thématique 6 : Faune de vos Régions et du Grand Est (y compris oiseaux).
- Thématique 7 : Faune des 4 coins du monde : Australie, Amérique du Sud, Asie, etc..

Un photographe peut présenter plusieurs dossiers de candidature (**1 maximum par thématique**) moyennant le paiement de frais de dossiers pour chacune des thématiques ciblées.

### 3. Règlement et conditions générales de participation

Ce concours est ouvert à tous, photographes amateurs ou professionnels, sans condition minimale d'âge. En participant à ce concours, le/la photographe s'engage à :

- Être l'auteur des photos proposées et d'en détenir les droits et autorisations de diffusion et reproduction.
- Présenter 6 photos par thématique ciblée
- Proposer des photos dont la qualité est suffisante pour un tirage, a minima, au format 60X40 cm.

#### **A noter que :**

- Le non-respect d'un ou plusieurs critères ci-dessus entraîne la non prise en compte du cliché concerné.
- Les membres du jury ne peuvent pas participer au concours.
- Le jury pourra demander aux participants de mettre à leur disposition le fichier source (JPEG, RAW, ...) afin de s'assurer que les retouches apportées ne dénaturent pas sa composition originale.
- Le concours visant à valoriser la diversité animale dans son milieu naturel, les clichés d'animaux en captivité, dressés, de même que les photos réalisées à l'aide d'appâts ne seront pas prises en compte. Cette exclusion concerne également les photographies d'animaux domestiques et de compagnie.
- Les clichés pris en violant les réglementations en vigueur dans le cadre de la préservation de la nature ou la protection animale seront automatiquement exclus.
- L'ensemble des frais de participation (tirage, hébergement,..) au festival Prenons la Pause 2022 seront à la charge des exposants.
- La présence sur place lors des 3 jours du festival est une condition sine qua non de votre sélection définitive.

Pour les auteurs dont les dossiers seront sélectionnés :

- Autoriser l'association Prenons la Pause à diffuser les clichés retenus sur son site internet et les différents supports de communication utilisés dans le cadre du festival 2022.

#### **A noter que:**

Le Jury se donne le droit souverain de ré-affecter une photo dans une autre catégorie que celle déterminée par son auteur. Ces éventuels ajustements seront décidés pour garder une homogénéité et partialité dans l'évaluation et l'appréciation de l'ensemble des clichés de chaque thématique.

La participation au concours est conditionnée à l'acceptation et le respect sans réserve du présent règlement dans son intégralité. Toutes les informations relatives au concours, ainsi que ce même règlement sont consultables sur le site de l'association :

### 4. Inscriptions, déroulement du concours et rôle du jury

Les inscriptions sont ouvertes du **4 février au 23 Février, minuit.** et se font à l'aide du lien suivant : <https://www.prenonslapause.com/concours-festival-2022>

Chaque participant recevra un email pour accuser réception de son inscription au concours. Cet accusé ne peut, en aucun cas, garantir au participant que les photographies présentées soient conformes aux critères d'éligibilité explicités au paragraphe 3.

Le jury est composé de : *(par ordre alphabétique)*

- Aurélien PETITJEAN - Secrétaire de l'Association
- Estelle TARRAGON - Vice Présidente de l'association
- Michael TRUNTZER - Président de l'Association

Le jury sera en charge de sélectionner les photographes qui exposeront lors du festival Prenons la pause 2022 en s'assurant que l'exposition propose une large diversité d'espèces animales et une complémentarité entre le travail proposé par les photographes.

**Les artistes sélectionnés seront informés individuellement avant le 6 Mars 2022.**

Si un(e) candidat(e) retenu entend renoncer à sa participation au festival, il appartient au candidat d'informer les organisateurs dans un délai de 10 jours après la date d'information de sa sélection, afin que le jury puisse désigner un nouveau lauréat.

## **5. Responsabilités**

Les organisateurs ne sauraient être tenus responsables en cas de perte partielle ou totale des données numériques ou de l'annulation de ce concours si les circonstances l'imposent. Les participants disposent d'un droit de retrait ou de rectification concernant leurs données personnelles conformément à la nouvelle réglementation RGPD. En participant à ce concours, l'auteur déclare accepter et respecter sans réserve le présent règlement par signature numérique lors de l'inscription en ligne.

## **6. Contacts**

Pour toute question relative au concours, son déroulement, son organisation nous restons à votre entière disposition.

Pendant la durée du concours, les organisateurs et le comité technique traiteront et répondront aux éventuelles difficultés techniques liées au dépôt des images, dans ce cas écrire à : [contact.prenonslapause@gmail.com](mailto:contact.prenonslapause@gmail.com)

Retrouvez également nos actualités sur :

- [www.prenonslapause.com](http://www.prenonslapause.com)
- <https://www.instagram.com/prenonslapause/>

**Vous pouvez également, dès à présent, soutenir notre projet et contribuer directement à son financement en faisant un don :**

**[CONTRIBUER AU FINANCEMENT DU FESTIVAL \(DONS\)](#)**